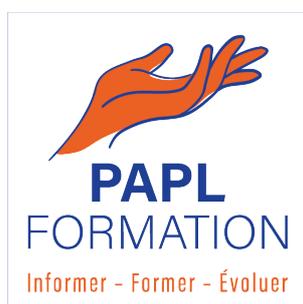


CQP Neuropédiatrie

Acquisition de la spécificité « neurologie »

Programme actualisé conformément à l'avis du CNO du 30 mars 2021

Possibilité de prise en charge FIF-PL ou DPC



PAPL FORMATION - 24, RUE SULLY 69006 LYON - 04.37.43.16.21



WWW.PAPLFORMATION-KINE.FR - FORMATION@PAPLFORMATION-KINE.FR

ENREGISTRÉ SOUS LE N° DE FORMATEUR : 82.69.137.39.69

« CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT »

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DÉONTOLOGIQUE DE L'ORDRE DES MK

AGRÉÉ FIF PL - AGRÉÉ DPC - INSCRIT AU DATADOCK - CERTIFIÉ ISO 9001 & CNEFOP - MEMBRE DU SOFAC

Sommaire

Pages 1 à 2

1. LE CERTIFICAT DE NEUROPÉDIATRIE

- A. INTRODUCTION
- B. LISTE DES ENSEIGNANTS
- C. NOTRE DÉMARCHE
- D. PUBLIC

Pages 3 à 7

2. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A. LE PROGRAMME
- B. LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE
- C. SCOLARITÉ
- D. CADRE LÉGAL
- E. DÉMARCHE SCIENTIFIQUE
- F. SOUTIEN LOGISTIQUE ET OBLIGATION DU STAGIAIRE
- G. VALIDATION DU CURSUS
- H. ÉQUIVALENCE
- I. INSCRIPTION

1. LE CERTIFICAT DE NEUROPEDIATRIE

A. INTRODUCTION

Le certificat de spécificité thérapeutique « neuropédiatrie » proposé par PAPL Formation est un complément au certificat en Orthopédie pédiatrie.

Nous sommes membres, de la Charte de Qualité des Organismes de Formation Continue en Kinésithérapie (ordre des MK-DE) et membres de la Fédération Française des Organismes de Formation Continue en Masso Kinésithérapie.

Cette formation diplômante se déroule dans nos propres locaux situés en plein centre-ville de LYON dans le 6ème arrondissement.

À la suite de l'avis du CNO de mars 2021, la spécificité nécessite plus de 80h de formation en présentiel et/ou e-learning.

Nous avons passé des conventions avec le secteur public (Faculté de LYON 1).

Notre public concerne **les professions médicales et les masseurs-kinésithérapeutes DE**.

Pour nos formations à distance nous utilisons deux plateformes « Claroline » en partenariat avec la Faculté Lyon 1 et « DOKEOS ».

Au titre du développement Professionnel Continu (DPC) et du FIF PL 2022, nous sommes presque agréés pour l'ensemble de nos formations.

Nous avons le label APAVE certification et sommes certifié QUALIOPi depuis 2019 (cf. site internet).

B. LISTES DES ENSEIGNANTS

Les enseignants sont agréés par le Conseil Scientifique après fourniture d'un dossier complet.

ALVARADO Caroline, masseur-kinésithérapeute DE, ostéopathe, enseignante université Lyon 1, DU de rééducation maxillo-faciale.

DEMEILLERS Anne, diplôme orthophoniste DIU « Les troubles de l'oralité du jeune enfant », conférencière sur le sujet.

FABRE Alexia, masseur-kinésithérapeute DE, spécificité « pédiatrie ».

MARCONNET Cécile, masseur-kinésithérapeute DE, ostéopathe, spécialisée en pédiatrie.

C. NOTRE DEMARCHE

Notre démarche s'inscrit dans une suite logique de la formation initiale. Nous développons une complémentarité entre la formation de base en kinésithérapie et une formation post DE. Cette formation s'adresse aux kinésithérapeutes souhaitant enrichir leurs compétences dans la prise en charge des enfants présentant un handicap moteur neurologique.

D. PUBLIC

Cette formation s'adresse aux kinésithérapeutes DE.

2. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permet d'acquérir la compétence technologique nécessaire pour la prise en charge d'enfant atteint de pathologie neurologique central, de retard d'acquisition nette de la locomotion et de la motricité.

A. LE PROGRAMME

La formation est conforme au décret de compétences du MK-DE et au cahier des charges FIFPL. 10,5 jours – 80 heures présentiels et 85 H (FOAD et travail personnel).

CQP Neuropédiatrie	
10.5 jours / Prix : 2 100€	
Evaluation, dépistage et prise en charge du tout petit (<2ans)	Le trouble alimentaire pédiatrique (trouble de l'oralité) : dépistage et prise en soin
Lyon : 21 au 23/11/22 (2.5 jours) <i>A. FABRE & C. MARCONNET</i>	Lyon : 12 au 13/12/22 (2 jours) <i>C. ALVARADO & A. DEMEILLERS</i>
Evaluation neuro-orthopédique et fonctionnelle pour guider la prise en charge	Rééducation de l'enfant présentant un handicap moteur d'origine neurologique (enfant >2ans)
Lyon : 16 au 18/03/23 (3 jours) <i>C. MARCONNET</i>	Lyon : 12 au 14/06/23 (3 jours) <i>C. MARCONNET</i>

B. LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

Il s'agit de former des véritables spécialistes MK-DE de la rééducation neurologie pédiatrique. Cette formation peut intervenir en complément d'une formation médicale en pédiatrie type DU et de la spécificité en ortho-pédiatrie reconnu précédemment par le CNO.

Nous avons ainsi deux spécificités dans le domaine de la pédiatrie.

1er STAGE

Evaluation, dépistage et prise en charge du tout petit (<2ans)

La formation propose aux professionnels kinésithérapeutes de développer leur abord du tout petit sur le plan du développement neuromoteur, ainsi que de sa famille et de sa spécificité.

En effet, les kinésithérapeutes sont souvent les premiers intervenants autour de l'enfant.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour but de connaître les outils à disposition pour évaluer et prendre en charge l'enfant mais aussi les ressources (réseaux et professionnels).

Le résumé :

Le premier jour nous permettra de découvrir les spécificités du tout petit au sein de son entourage, ce qui nous donnera des bases pour comprendre les anomalies que nous aborderons en fin de journée.

La deuxième journée, nous apprendrons les outils qui permettent d'évaluer l'enfant lorsque nous avons repéré un signe d'alerte (bilan, surveillance).

La troisième journée sera consacrée au savoir-être et savoir-faire nécessaire dans la conduite de nos prises en charge du tout petit (grands prématurés, rééducation des infirmes moteurs cérébraux etc...).

Pour illustrer ces connaissances, nous utiliserons un support théorique, des vignettes cliniques et des vidéos. Nous proposerons des échanges et une mise en pratique autour de l'installation.

2ème STAGE

Le trouble alimentaire pédiatrique (trouble de l'oralité) : dépistage et prise en soin

Les objectifs pédagogiques :

- Connaître le développement de l'alimentation de l'enfant ;
- Connaître le trouble alimentaire pédiatrique (TAP), ses étiologies, ses signes cliniques, ses répercussions ;
- Connaître le parcours diagnostique amenant à faire un bilan spécifique de l'oralité et des fonctions orales ;
- Pouvoir repérer les signes cliniques de TAP chez le patient, pour un dépistage précoce et une orientation vers des bilans complémentaires ;
- Être capable d'analyser des données de bilan afin de comprendre le profil de l'enfant ;
- Connaître les principaux outils orthophoniques de la prise en soin sensori-motrice et comportementale des troubles de l'oralité ;
- Savoir ajuster la prise en soin de l'enfant porteur de TAP en fonction de son profil sensoriel ;
- Être capable d'accompagner les parents vers des pistes thérapeutiques afin d'améliorer la situation de repas à domicile.
-

Le résumé :

L'oralité alimentaire est au centre du développement de l'enfant. Lorsque la mise en place de la fonction alimentaire est mise à mal, que ce soit lors de la gestation, au moment de la naissance ou après, c'est l'ensemble du développement psychomoteur, psychoaffectif, langagier, sensoriel, cognitif qui peut être impacté. Plus le dépistage et l'intervention sont précoces, et plus on a la possibilité de limiter l'impact et la durabilité du trouble alimentaire.

La connaissance de ce trouble et des modalités d'intervention concerne donc tous les professionnels de santé qui interviennent auprès d'enfants, afin que la prise en soin du trouble soit précoce, pluridisciplinaire et coordonnée.

3ème STAGE

Evaluation neuro-orthopédique et fonctionnelle pour guider la prise en charge

Les objectifs pédagogiques :

- Acquisition de la pratique factuelle des évaluations pour utiliser au maximum des bilans normés et standardisés ainsi qu'une approche fonctionnelle ;
- Déterminer facilement des objectifs réalistes à atteindre et comment échanger efficacement avec la famille et les autres professionnels de santé.

Le résumé :

La formation donne aux professionnels kinésithérapeutes les compétences pour évaluer les enfants de plus de 2 ans et les adolescents présentant un handicap moteur d'origine neurologique.

L'évaluation objective de qualité permet : de déterminer facilement des objectifs réalistes à atteindre et d'échanger, de juger de l'efficacité de la rééducation entreprise, garant de l'ajustement de ses pratiques et in fine de l'amélioration de sa pratique professionnelle.

- Description des différents grilles motrices et de l'évaluation de la douleur ;
- Évaluation des membres inférieures puis des membres supérieurs.

Une attention particulière est portée à la qualité de la relation construite avec l'enfant et sa famille au cours de l'évaluation, étape essentielle de la prise en charge.

Cas cliniques et présentation de la « boîte à outils » issue de nos expériences libérales et salariées en neuropédiatrie associées à notre expertise acquise dans les centres de référence AVC de l'enfant et maladies neuromusculaires de l'enfant à Lyon.

4ème STAGE

Rééducation de l'enfant présentant un handicap moteur d'origine neurologique (enfant >2ans)

Les objectifs pédagogiques :

L'objectif de cette formation est de permettre aux professionnels, MK-DE, d'élaborer une prise en charge adaptée aux besoins spécifiques de l'enfant, découlant des objectifs fixés par et avec l'enfant et sa famille.

Dans ce but, nous chercherons à exploiter les différents bilans proposés à ces enfants, pour en extraire les éléments pertinents à l'élaboration de la prise en charge dans sa globalité.

Nous nous attacherons à exposer les principes des théories d'apprentissage moteur, permettant de mieux comprendre les différents principes de rééducation et de mettre en place des activités adaptées pour atteindre les objectifs fixés avec ou sans l'appareillage.

Le résumé :

Nous nous attacherons à exposer les principes des théories d'apprentissage moteur, permettant de mieux comprendre les différents principes de rééducation et de mettre en place des activités adaptées pour atteindre les objectifs fixés.

1^{er} jour : rappel des grandes pathologies, théorie du contrôle moteur.

2^e jour : prise en charge MS, MI et des activités globales.

3^e jour : Nous aborderons également les principes d'appareillage et d'installation de l'enfant pour permettre aux kinésithérapeutes d'accompagner les prises de décision pluridisciplinaires dans ce domaine.

OBTENTION DU TITRE DE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNEL DE « KINESITHERAPIE NEUROPEDIATRIE »

Chaque stage comprend des QCM (avant et après le stage) pour évaluer votre compréhension et revoir les points importants.

Tout stage peut être refait gratuitement. Chaque stage comprend un module de E-learning sur le site « Claroline » de l'Université comprenant vidéo, photocopies, QUIZZ et QCM.

C. SCOLARITE

Le certificat est délivré avec la validation par la présence à tous les stages et par la validation d'un examen théorique et pratique.

L'ensemble de la formation pourra être pris en charge partiellement soit par le DPC ou soit par le FIF PL si elle est réalisée en deux années.

D. CADRE LEGAL

Encadrement de la spécificité d'exercice ou de formation :

« AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DU 30 MARS 2021 RELATIF AUX SPECIFICITES ET ABROGEANT PARTIELLEMENT L'AVIS DU CNO N° 2017-01 EN CE QU'IL TRAITE DES SPECIFICITES. »

E. DEMARCHE SCIENTIFIQUE

La règle est « Evidence Based Practice » basé sur le contexte du patient, l'expérience du thérapeute et surtout les recommandations professionnelles Une bibliographie et la fourniture d'articles de référence sont présents à chaque stage.

F. SOUTIEN LOGISTIQUE ET OBLIGATION DU STAGIAIRE

Cf. règlements intérieur et contrat de formation.

Prérequis : MK-DE enregistré à l'ordre des MK-DE.

G. VALIDATION DU CURSUS

- Le stagiaire doit respecter le règlement intérieur ;
- Toute absence non justifiée à un stage rend impossible le passage de l'examen ;
- Le stagiaire valide chaque module qui permet d'obtenir une attestation de stage ;
- L'examen final permet l'obtention du certificat.

H. EQUIVALENCE

Les demandes seront recevables seulement pour les titulaires d'un doctorat de médecine ou des kinésithérapeutes (DE) ou équivalence du diplôme de kinésithérapeute. Sont donc exclus de la formation les candidats sans diplôme médical ou paramédical.

Chaque demande d'équivalence sera examinée par le Conseil Scientifique. Si un doute existait au niveau de la validité des diplômes acquis, la tutelle serait informée et saisie.

Selon le nombre d'heures réalisé dans un centre de formation non agréé, le candidat présentera un examen d'équivalence théorique et pratique, même s'il a validé certains modules.

Le stagiaire en complément de formation doit répondre à la validation des modules, aux mêmes exigences que nos autres stagiaires et au respect du règlement intérieur.

I. INSCRIPTION

Les demandes d'inscription doivent être accompagnées de votre nom, prénom, numéro de RPPS, adresse postale professionnelle, adresse mail et téléphone, après lecture obligatoire des conditions de vente et du règlement intérieur disponible sur notre site <https://www.paplformation-kine.fr/> .

L'inscription dans notre organisme, au niveau du DPC et du FIF PL, est indépendante et obligatoire. Depuis 2020, l'inscription au titre du DPC et du FIF PL est réalisée en autonomie et uniquement par le stagiaire.